

Grèce : la fraude aux retraites et aides évaluée à plus de 800 M EUR par an

Les autorités grecques ont découvert en deux ans quelque 200.000 cas de fraude aux retraites et prestations sociales, et escomptent de la lutte contre ces pratiques une économie annuelle de plus de 800 millions d'euros, ont indiqué mardi 24 avril des sources du ministère du Travail.

Profitant de l'incurie et de la corruption de grands pans de l'administration, cette fraude à grande échelle portait sur tout un éventail de combines, des retraites post-mortem que des proches des défunts continuaient de percevoir aux pensions de handicapés attribués à des Grecs parfaitement valides, ont précisé les mêmes sources.

Au total, l'assainissement du système des retraites et des prestations, via une informatisation généralisée en cours, doit permettre à la Grèce d'économiser plus de 800 millions d'euros par an.

Assisté de la police, le ministère du Travail remonte aussi actuellement une nouvelle piste, celle des entreprises déclarant des cotisations sociales fictives – quelque 4.000 cas ont déjà été recensés – afin de vendre au prix fort une couverture aux actifs non-assurés, près du tiers de la population active. Une soixantaine de ces sociétés est actuellement dans le collimateur.

Avec quelque 7 milliards d'euros de prestations sociales versées par an, dont 2 milliards pour les allocations chômage, la Grèce se situe dans la moyenne européenne, mais l'efficacité de ces fonds dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est inférieure à celle des partenaires du pays.

Au fil des révélations sur les fraudes intervenues ces derniers mois, les Grecs avaient notamment découvert le cas de l'île de Zante, en mer Ionienne, affichant un taux anormalement élevé d'aveugles ou celui de l'île de Kalymnos, qui apparaissait affligée d'un fort taux de maladies mentales.

Source : AFP, 24/04/2012